

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 21 (1883)  
**Heft:** 3

**Artikel:** Les grands hommes  
**Autor:** L.M.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-187569>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraisant tous les samedis.

<b>PRIX DE L'ABONNEMENT :</b>
SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
six mois . . . 2 fr. 50

**ETRANGER :** un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

<b>PRIX DES ANNONCES :</b>
La ligne ou son espace, 15 c

Pour l'étranger, 20 cent.

**'Les grands hommes.'**

Le vide laissé par la mort de Gambetta est immense, la perte irréparable, répète-t-on de tous côtés ; et l'on se demande partout avec anxiété si, dans le champ de la politique française, un épi surpassera bientôt les autres épis, si une étoile aussi brillante que celle qui vient de s'éteindre, surgira bientôt à l'horizon.

Il en est ainsi chaque fois qu'une de ces grandes existences disparaît de la scène ; il semble que rien ne pourra la remplacer. Néanmoins, — et cela est très heureux — la vie sociale et politique, le progrès, le développement de la pensée humaine ne s'arrêtent pas ; ils marchent.

Notre modeste Suisse a eu aussi ses grands morts ; elle a perdu des hommes qui paraissaient à jamais indispensables au bonheur et à l'avenir de la patrie. Quand, dans des temps encore peu éloignés de nous, les Druey, les Vinet, les Dufour, les Dubs, les Ruffy, les Eytel, etc., etc., nous ont quitté, nous avons profondément senti leur perte et nous nous sommes dit avec tristesse : « Qui donc va leur succéder ?... »

Mais si l'homme passe, l'œuvre reste et persiste ; et de jeunes citoyens sont venus, non pas la faire oublier, cette œuvre, mais la continuer dignement.

Et ce qu'il y a de réjouissant en cela, c'est que la plupart de ces intelligences d'élite sortent des rangs du peuple. Qui vous dit que, dans cette foule d'enfants qui fréquentent aujourd'hui nos collèges, nos écoles primaires, il n'y a pas de nombreuses célébrités en herbe. Tel gamin, qui paraît ne pas savoir troubler de l'eau, deviendra peut-être un savant. Cet écolier turbulent, qui bouscule ses camarades au sortir des classes, cache peut-être l'étoffe d'un orateur puissant, d'un tribun populaire ; et tel que nous traitons aujourd'hui comme un moutard, nous obligera, dans quelques années, à lui tirer respectueusement notre chapeau en disant : « Bonjour, Monsieur le Conseiller ! »

Henri Druey, né à Faoug, d'une famille d'agriculteurs, fréquenta, jusqu'à 16 ans, l'école primaire d'Avenches. Pendant son enfance et une partie de sa jeunesse, nous dit son biographe, rien ne faisait pressentir qu'il était doué de talents de premier ordre ; sa conception paraissait lente, quelquefois même dure ou pesante ; il s'exprimait avec difficulté. — On sait ce qu'il devint plus tard.

Quand nous vimes pour la première fois M. L. Ruchonnet, il était encore très jeune. C'était au Cercle Démocratique, alors installé au fond de la Palud. En compagnie de personnes beaucoup plus âgées que lui, il causait, causait, racontait avec une

telle loquacité, qu'on entendait répéter de temps en temps dans ses alentours : « En voilà une platine ! » Mais c'était tout ; personne ne se serait douté de l'avenir du petit étudiant d'alors.

Cette platine est devenue de l'éloquence ; le petit étudiant est aujourd'hui président de la Confédération.

Une statistique assez curieuse vient à l'appui de ce que nous disions plus haut, à savoir que de nombreuses notabilités scientifiques, littéraires, politiques ou autres, sont sorties des classes populaires. Elle nous montre ce qu'auraient été divers hommes, devenus célèbres, s'ils avaient suivi la carrière de leurs parents : Verdi, aubergiste ; Jules Simon, drapier ; Claretie, porcelainier ; Veullot, tonnelier ; Mignet, serrurier ; Thiers, courtier d'affaires ; Aubert, marchand d'estampes ; Murger, concierge ; Nélaton, tapissier ; Gambetta, épicier ; Pasteur, tanneur, etc., etc.

L. M.

**Les canards muets.**

Un de nos lecteurs, qui ne signe pas, mais dit être député au Grand Conseil, nous communique les lignes suivantes, qui, si nous ne nous trompons, doivent être empruntées, en grande partie du moins, aux *Esquisses de Petit-Senn*.

« Les canards muets sont de superbes volatiles qu'on engrasse avec succès, et qui, l'air grave, la crête haute et rouge, se promènent fièrement dans nos basses-cours, qu'ils embellissent de leur aspect sans les remplir de leurs cris, car ils n'en font entendre aucun, si ce n'est, peut-être, lorsqu'on les met en colère, et que, violemment émus, ils semblent articuler avec un langage sourd et étouffé : *appuyé* ! ou bien : *aux voix* ! Sans doute, c'est à cette bizarre particularité que ceux des membres de notre Conseil représentatif qui n'y disent mot ont dû d'être baptisés du nom irrévérent de *canards muets*. Comme je me fais gloire d'appartenir jusqu'à présent à cette respectable catégorie, je crois devoir placer ici quelques arguments en sa faveur.

Sans doute, lorsque le peuple élit ses députés, il doit croire qu'ils plaideront ses droits ; et si tous les membres du Conseil acceptaient en silence les projets de loi, sans les discuter, ce mutisme législatif serait affligeant ; mais ce n'est pas le cas ; on parle beaucoup et même trop. Or, que serait-ce si, à côté des nombreux orateurs que nous avons déjà, nous autres canards muets, dépliant nos langues, allions allonger encore les séances ou en multiplier le nombre ?